



MRC DES PAYS-D'EN-HAUT  
RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2020

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ – Volet 2 : Soutien à la compétence de développement  
local et régional des MRC

*MARS 2021*

*Adopté le 9 MARS 2021*

*Résolution CM 61-03-21*

*Modifications administratives le 25 octobre 2022 suivant les corrections du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation*

## Mise en contexte

Le Fonds Régions et Ruralité Volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régionale des MRC (FRRv2), paraphé par le gouvernement du Québec et les fédérations municipales (FQM et UMQ) en octobre 2019 pour une mise en œuvre à partir du 1<sup>er</sup> avril 2020. Le FRR se veut en continuité avec les programmes antérieurs : les modalités reposent sur des principes de souplesse, d'imputabilité et d'autonomie, ce qui permet aux MRC de réaliser des projets sur leur territoire notamment dans les domaines social, économique, culturel, environnemental et de l'aménagement du territoire. Ainsi, le Fonds de développement des Territoire (FDT) se prolonge dans le Volet 2, alors que le Fonds d'aide au rayonnement des régions (FARR) se prolonge dans le FRR volet 1 – Soutien au rayonnement des régions.

La MRC veut un développement dynamique du territoire par le biais de projets durables visant à améliorer le cadre de vie de l'ensemble de sa population et offrira différentes formes de soutien, dont l'aide technique, l'accompagnement et différentes formes d'aide financière.

Le territoire d'application de l'entente du FRR couvre les dix municipalités de la MRC des Pays-d'en-Haut : Estérel, Lac-des-Seize-Îles, Morin-Heights, Piedmont, Saint-Adolphe-d'Howard, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Saint-Sauveur et Wentworth-Nord.

Le FRR est complété par 3 autres volets :

### **Le volet 1 – Soutien au rayonnement des régions.**

Ce volet, financé à hauteur de 4 207 578 \$ pour la région des Laurentides en 2020-2021, appuie des priorités régionales identifiées par le Conseil des Préfets et Élus de la Région des Laurentides (CPÉRL) et dont le rayonnement dépasse les frontières des MRC.

### **Le volet 3 – Projets « Signature Innovation » des MRC**

Ce volet, financé en 2 étapes pour la préparation, l'idéation du projet puis, ensuite, pour sa mise en œuvre, vise à soutenir un secteur d'activité identifié comme *signature* pour notre MRC et/ou à développer une ou des innovations pour des activités plus nichées. Nous sommes actuellement en démarche avec le MAMH pour préparer un tel projet, avec un soutien de consultants.

#### Le volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale

Le volet 4 est un fonds panquébécois, financé à hauteur de 2,5 M\$ en 2020-2021 et de 15 M\$ annuellement pour 2021-2022 et les suivantes. Il est à noter qu'aucun montant n'est réservé aux Laurentides ou à notre MRC. Par son axe *Vitalisation*, Le FRRv4 permet un soutien accru aux projets de municipalités locales dont à plus faible indice de vitalité économique ou d'organismes qui y œuvrent; dans notre MRC, ces municipalités ayant accès au soutien accru sont Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Saint-Adolphe-d'Howard, Wentworth-Nord et Lac-des-Seize-Îles. Par son axe *coopération intermunicipale*, le FRRv4 permet d'établir entre municipalités, sans

Exceptionnellement, pour l'année de transition entre le FRR et le FDT,  
le rapport annuel d'activités couvre la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 décembre 2020.

## *Priorités annuelles d'intervention 2020*

Dans le cadre de l'entente relative au Fonds Régions et Ruralité (FRR), la MRC des Pays-d'en-Haut avait déterminé ses priorités annuelles d'intervention par la résolution CM 192-09-20. Ces éléments servent de base pour la priorisation des projets et des initiatives soutenus par la MRC à même ce fonds.

<b>Environnement et Aménagement du territoire</b>			
	Priorités de financement	Secteurs d'activité et population ciblée	Sources et références
1	Développer et favoriser les accès publics et sécuritaires aux lacs et aux terres publiques, pour les résidents de la MRC et les villégiateurs.	Développement des communautés Aménagement du territoire Tourisme	FDT Politique des Familles et des Aînés
2	Déployer et pérenniser les sentiers récréatifs sur terres publiques et privées en concordance avec la politique de protection et d'accès aux sentiers de la MRC.	Développement des communautés Aménagement du territoire Tourisme	PDET
3	Soutenir, planifier et contribuer à l'aménagement des voies cyclables et piétonnières en milieu urbain et des liens intermunicipaux.	Loisirs et sports Saines habitudes de vie Développement des communautés	FDT
4	Soutenir l'implantation de diverses formules d'habitations abordables sur le territoire : - Identifier des zones appropriées pour le développement et l'accès à la propriété à prix modiques. - Mettre en place une politique d'habitation abordable.	Familles Aînés Habitation	FDT PDET Politique des Familles et des Aînés
5	Assurer un accès actif et sécuritaire aux parcs de proximité pour les familles, les aînés et personnes à mobilité réduite.	Saines habitudes de vie Accessibilité universelle Familles Aînés	Politique des Familles et des Aînés
6	Appuyer le transport collectif intermunicipal ainsi que toute autre initiative bonifiant l'offre de service actuelle ou faisant sa promotion.	Transport Familles Développement des communautés	FDT
7	Réaliser des actions d'information, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.	Environnement et développement durable	FDT Déclaration jeunesse
8	Améliorer la qualité de l'eau et diminuer les contaminants vers les lacs et les cours d'eau.	Ressources naturelles Environnement et développement durable	FDT

9	Mettre en place des services visant à réduire et à traiter de façon optimale chacune des catégories des matières résiduelles.	Environnement et développement durable	FDT Déclaration jeunesse
10	Identifier, protéger et valoriser les paysages et le patrimoine bâti. Favoriser la réutilisation des bâtiments à caractère patrimonial.	Tourisme Culture et patrimoine Développement durable	FDT Politique culturelle
11	Encourager les différentes mesures de prévention dans la protection des personnes et de leurs biens.	Autre	FDT

## Social et Développement des communautés

	Priorités de financement	Secteurs d'activité	Sources et références
1	Créer des infrastructures physiques et des environnements favorables aux saines habitudes de vie et adaptés pour répondre aux besoins des familles, des jeunes et des aînés.	Jeunes Familles Aînés Accessibilité universelle	FDT Politique des Familles et des Aînés Déclaration jeunesse
2	Accroître les services à la population et les rendre accessible à l'ensemble des citoyennes et des citoyens, notamment : médecins, services de garde, soutien à domicile et Internet haute vitesse.	Services de proximité Familles	FDT Politique des Familles et des Aînés
3	Appuyer les initiatives visant à améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens aînés.	Aînés	FDT
4	Soutenir la disponibilité et la consolidation des infrastructures récréatives et de plein air, lieux et des équipements de sports et de loisirs adéquats en fonction des besoins de la population.	Loisirs et sports Familles Aménagement du territoire	FDT
5	Assurer la qualité de vie de la population par la création et le développement de projets de prévention et de soins de santé physique et mentales.	Santé et services sociaux	FDT
6	Soutenir les projets visant la saine alimentation de proximité et en matière de sécurité alimentaire.	Services de proximité Saines habitudes de vie	Politique des Familles et des Aînés
7	Soutenir les initiatives et les actions en faveur de la réussite éducative.	Jeunes Éducation	FDT

8	Valoriser les efforts de développement communautaire et soutenir les organismes afin de diminuer leur vulnérabilité.	Services de proximité Santé et services sociaux	FDT
---	--	--	-----

## Culture et Patrimoine

	Priorités de financement	Secteurs d'activité	Sources et références
1	Encourager les initiatives d'infrastructures culturelles locales et supra locales répondant aux besoins de la population.	Culture Développement des communautés	FDT Politique culturelle
2	Soutenir les projets d'activités intérieures et extérieures en tourisme culturel.	Culture Tourisme	FDT Politique culturelle
3	Doter le territoire de lieux de diffusion culturelle et d'outils d'information culturelle adéquats.	Culture	Politique culturelle
4	Stimuler la participation de la population à la vie culturelle des Pays-d'en-Haut.	Culture Développement des communautés	Politique culturelle

*\*Admissibilité des projets dont les priorités visent la Culture et le Patrimoine : Le territoire des municipalités partenaires du développement culturel régional de la MRC des Pays-d'en-Haut, soit les municipalités suivantes : Estérel, Lac-des-Seize-Îles, Morin-Heights, Piedmont, Saint-Adolphe-d'Howard, Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Saint-Sauveur et Wentworth-Nord. S'est exclue du programme, la Ville de Sainte-Adèle.*

## Développement économique et territorial

	Priorités de financement	Secteurs d'activité	Sources et références
1	Soutenir les mesures favorisant l'immigration et la rétention de la main d'œuvre, au bénéfice des différentes organisations sur le territoire.	Développement économique et territorial Main d'œuvre	PDET
2	Diversifier l'économie en attirant de nouvelles entreprises issues des secteurs non traditionnels porteurs d'emploi de qualité.	Développement économique et territorial	FDT
3	Accroître le soutien technique et financier touchant l'innovation, l'amélioration des procédés de recherche et de développement, ainsi que l'expansion des entreprises déjà présentes sur le territoire et des entreprises immigrantes.	Développement économique et territorial	PDET

4	Intervenir activement dans les secteurs économiques en émergence, les projets créateurs d'emploi et les entreprises innovantes pour diversifier davantage les secteurs d'emploi de la MRC (exemple, économies vertes).	Développement économique et territorial Main d'œuvre	FDT PDET
5	Encourager les initiatives visant à créer ou maintenir des services de proximité publics et privés, et ce, plus spécifiquement dans les municipalités éloignées des axes routiers principaux (15 et 117).	Développement des communautés Services de proximité Développement économique et territorial	FDT
6	Développer une stratégie de développement de l'offre et de la promotion du tourisme et en soutenir les différentes initiatives (exemple, tourisme intérieur)	Tourisme	FDT
7	Positionner la MRC comme destination touristique de plein air.	Tourisme et Développement économique	FDT

## Gouvernance et Information à la population

	Priorités de financement	Secteurs d'activité	Sources et références
1	Attirer de nouveaux résidents et investisseurs par des actions de communication et de promotion du territoire.	Accueil et intégration de nouvelles populations Développement économique et territorial	FDT
2	Développer des outils de communication efficaces pour diffuser de l'information à la population.	Information et communication	FDT
3	Entreprendre une campagne de positionnement ou compléter l'image de marque d'une organisation dans une optique d'identités territoriale et organisationnelle, afin de développer le sentiment de fierté et d'appartenance de la population.	Accueil et intégration de nouvelles populations Développement économique et territorial	FDT PDET
4	Susciter l'émergence de projets intersectoriels avec les partenaires majeurs du territoire.	Services de proximité Développement économique et territorial Développement des communautés	FDT

## *Bilan*

Pour mettre en œuvre le Fonds Régions et Ruralité, la MRC des Pays-d'en-Haut a adopté les deux politiques suivantes :

- Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (PSPS) 2020-2021
- Politique de soutien aux entreprises : Programme de virage numérique 2020-2021

Les sommes engagées pour l'année financière couvrant du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2020 sont composées de

- L'engagement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de **971 599 \$** consenti à la MRC dans le cadre du FRR ; et
- Des sommes non engagées ou désengagées des années antérieures du programme FDT, un montant de **148 758 \$** ;

Pour un total de **1 120 357 \$**



## *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (PSPS)*

La Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie permet de soutenir par une aide technique et/ou financière tout projet structurant visant à améliorer les milieux de vie des citoyens de la MRC.

Un projet structurant est un projet qui s'inscrit dans les priorités de développement et dans un axe ayant un potentiel de croissance appréciable démontré, qui provoque un effet multiplicateur dans l'économie d'un territoire désigné.

Pour l'année financière 2020, la MRC des Pays-d'en-Haut a réparti l'enveloppe de cette politique en quatre volets distincts :

- Les projets locaux : financés à la suite d'un appel de projets lancé en septembre 2020. Il est à noter que des projets ayant été sélectionnées en décembre, aucune somme engagée pour l'appel de projet 2020 n'a été versée avant l'échéance pour cette reddition de comptes, le 31 décembre 2020;
- Le soutien au virage numérique des entreprises et organismes;
- Les projets supralocaux en régie interne de la MRC ou mandaté à un organisme externe : projets couvrant l'ensemble du territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut ;
  - Incluant la contribution Fonds Culture et Patrimoine et le Centre sportif des Pays-d'en-Haut ;
- Les projets régionaux : projets faisant l'objet d'un consensus régional au niveau de la région administrative des Laurentides et dont la portée dépasse les frontières de notre MRC.

**Un volet d'aide au fonctionnement des organismes** a également été proposé. Lorsque jugé essentiel, certains organismes du territoire pourront être appuyés financièrement dans l'accomplissement de leur mission et la réalisation de leur plan d'action. Ces organismes devaient répondre à tous les énoncés ci-dessous.

- La mission et les activités de l'organisme se déploient sur l'ensemble du territoire de la MRC
- La mission et le plan d'action contribuent de façon significative et durable à l'atteinte d'une ou de plusieurs priorités d'intervention ciblées par la MRC pour l'année en cours
- Une gestion efficace reconnue permet de garantir la qualité des services offerts à la population
- L'organisme a établi des partenariats dans leur secteur d'activité ainsi que sur leur territoire d'intervention, et bénéficie sans équivoque de l'appui de la collectivité
- L'organisme doit démontrer les raisons qui justifient une demande d'aide financière au fonctionnement.

## *Politique de soutien aux entreprises*

L'offre de service pour le soutien aux entreprises au cours de l'exercice 2020 s'est décliné sous les cinq mandats suivants :

**Consulter, concerter, mobiliser / Financer et soutenir / Former et informer / Animer et promouvoir / Conseiller et accompagner**

- Plan de développement économique et territorial déposé en septembre 2019.
  - Basé sur la consultation publique tenue le 17 avril 2018 et le « Sommet Économique » tenu le 13 juin 2018 dans le cadre du plan de développement économique et territorial de notre MRC.
- Le programme *Virage numérique* accorde un financement d'un montant maximal de 5 000\$ à des entreprises à but lucratif ou d'économie sociale dont le siège social est sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut;
  - Le soutien est plafonné à 50% des coûts du projet;
  - Le cumul des aides gouvernementales, incluant le FRR, est plafonné à 80% des coûts totaux du projet.
- Le programme exclut explicitement :
  - Les entreprises de production ou distribution d'armes ;
  - toute activité dont l'objet principal est protégé par la Charte canadienne des droits et libertés (religion, politique, défense de droits, etc.) ;
  - toute autre activité qui serait de nature à porter atteinte à la moralité.
- Le programme permet :
  - l'acquisition d'outils technologiques et informatiques;
  - l'acquisition de logiciels de gestion;
  - la mise en place d'un système permettant le lien entre l'inventaire physique et virtuel.

Dimension	Priorités d'intervention	Projets	Bénéficiaires	Montants engagés	Solde versé (au 31déc.2020)
ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	Développer et favoriser les accès publics et sécuritaires aux lacs et aux terres publiques, pour les résidents de la MRC et les villégiateurs.	-	-	-	-
		-	-	-	-
		-	-	-	-
	Déployer et pérenniser les sentiers récréatifs sur terres publiques et privées en concordance avec la politique de protection et d'accès aux sentiers de la MRC.	Fonctionnement de la SOPAIR pour concertation et conservation	SOPAIR, Société de plein air des Pays-d'en-Haut	95 000 \$	47 500 \$
	Soutenir, planifier et contribuer à l'aménagement des voies cyclables et piétonnières en milieu urbain et des liens intermunicipaux.	-	-	-	-
Soutenir l'implantation de diverses formules d'habitations abordables sur le territoire : - Identifier des zones appropriées pour le développement et l'accès à la propriété à prix modiques. - Mettre en place une politique d'habitation abordable.	-	-	-	-	

Bilan des activités par priorité d'intervention



Dimension	Priorités d'intervention	Projets	Bénéficiaires	Montants engagés	Solde versé (au 31déc.2020)
ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (suite)	Assurer un accès actif et sécuritaire aux parcs de proximité pour les familles, les aînés et personnes à mobilité réduite.	-	-	-	-
	Appuyer le transport collectif intermunicipal ainsi que toute autre initiative bonifiant l'offre de service actuelle ou faisant sa promotion.	-	-	-	-
	Réaliser des actions d'information, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.	-	-	-	-
	Améliorer la qualité de l'eau et diminuer les contaminants vers les lacs et les cours d'eau.	-	-	-	-
	Mettre en place des services visant à réduire et à traiter de façon optimale chacune des catégories des matières résiduelles.	-	-	-	-
	Identifier, protéger et valoriser les paysages et le patrimoine bâti. Favoriser la réutilisation des bâtiments à caractère patrimonial.	-	-	-	-
	Encourager les différentes mesures de prévention dans la protection des personnes et de leurs biens.	-	-	-	-
		Somme partielle par dimension	Environnement et Aménagement du territoire	95 000 \$	47 500 \$

Bilan des activités par priorité d'intervention



Dimension	Priorités d'intervention	Projets	Bénéficiaires	Montants engagés	Solde versé
SOCIAL ET DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS	Créer des infrastructures physiques et des environnements favorables aux saines habitudes de vie et adaptés pour répondre aux besoins des familles, des jeunes et des aînés.	-	-	-	-
	Accroître les services à la population et les rendre accessible à l'ensemble des citoyennes et des citoyens, notamment : médecins, services de garde, soutien à domicile et Internet haute vitesse.	-	-	-	-
	Appuyer les initiatives visant à améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens aînés.	Soutien aux fonctionnements (soins palliatifs) Entente de 4 ans	Pallia-Vie	10 000 \$	10 000 \$
	Soutenir la disponibilité et la consolidation des infrastructures récréatives et de plein air, lieux et des équipements de sports et de loisirs adéquats en fonction des besoins de la population.	-	-	-	-
	Assurer la qualité de vie de la population par la création et le développement de projets de prévention et de soins de santé physique et mentales.	-	-	-	-
	Soutenir les projets visant la saine alimentation de proximité et en matière de sécurité alimentaire.	Stratégie bioalimentaire TCBL (Laurentides, j'en mange !)	-	2 500 \$	2 500 \$
		-	-	-	-
	Soutenir les initiatives et les actions en faveur de la réussite éducative.	-	-	-	-

Bilan des activités par priorité d'intervention



Dimension	Priorités d'intervention	Projets	Bénéficiaires	Montants engagés	Solde versé (au 31déc.2020)
SOCIAL ET DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS	Valoriser les efforts de développement communautaire et soutenir les organismes afin de diminuer leur vulnérabilité.	-	-	-	-
		-	-	-	-
		-	-	-	-
	Créer des infrastructures physiques et des environnements favorables aux saines habitudes de vie et adaptés pour répondre aux besoins des familles, des jeunes et des aînés.	Plan d'action CDESL (Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides)	-	18 584 \$	18 584
		Somme partielle par dimension	Social et Développement des communautés	31 084 \$	31 084 \$
CULTURE ET PATRIMOINE	Encourager les initiatives d'infrastructures culturelles locales et supra locales répondant aux besoins de la population.	Développement Musée d'Art contemporain Laurentides (MAC LAU)	-	2 500 \$	2 500 \$
	Soutenir les projets d'activités intérieures et extérieures en tourisme culturel.	-	-	-	-
	Doter le territoire de lieux de diffusion culturelle et d'outils d'information culturelle adéquats.	-	-	-	-
	Stimuler la participation de la population à la vie culturelle des Pays-d'en-Haut.	-	-	-	-
		Somme partielle par dimension	Culture et Patrimoine	2 500 \$	2 500 \$

Dimension	Priorités d'intervention	Projets	Bénéficiaires	Montants engagés	Solde versé (au 31déc.2020)
ÉCONOMIQUE	Soutenir les mesures favorisant l'immigration et la rétention de la main d'œuvre, au bénéfice des différentes organisations sur le territoire.	-	-	-	-
	Diversifier l'économie en attirant de nouvelles entreprises issues des secteurs non traditionnels porteurs d'emploi de qualité.	-	-	-	-
	Accroître le soutien technique et financier touchant l'innovation, l'amélioration des procédés de recherche et de développement, ainsi que l'expansion des entreprises déjà présentes sur le territoire et des entreprises immigrantes.	-	-	-	-
	Intervenir activement dans les secteurs économiques en émergence, les projets créateurs d'emploi et les entreprises innovantes pour diversifier davantage les secteurs d'emploi de la MRC (exemple, économies vertes).	-	-	-	-
	Encourager les initiatives visant à créer ou maintenir des services de proximité publics et privés, et ce, plus spécifiquement dans les municipalités éloignées des axes routiers principaux (15 et 117).	-	-	-	-
	Développer une stratégie de développement de l'offre et de la promotion du tourisme et en soutenir les	-	-	-	-

Bilan des activités par priorité d'intervention



Dimension	Priorités d'intervention	Projets	Bénéficiaires	Montants engagés	Solde versé (au 31déc.2020)
	différentes initiatives (exemple, tourisme intérieur)				
	Positionner la MRC comme destination touristique de plein air.	-	-	-	-
		Somme partielle par dimension	Économie		
GOUVERNANCE	Attirer de nouveaux résidents et investisseurs par des actions de communication et de promotion du territoire.	-	-	-	-
	Développer des outils de communication efficaces pour diffuser de l'information à la population.	-	-	-	-
	Entreprendre une campagne de positionnement ou compléter l'image de marque d'une organisation dans une optique d'identités territoriale et organisationnelle, afin de développer le sentiment de fierté et d'appartenance de la population.	-	-	-	-
	Susciter l'émergence de projets intersectoriels avec les partenaires majeurs du territoire.	-	-	-	-
		Somme partielle par dimension	Gouvernance		
TOTAL				81 084 \$	81 084 \$